

**AFFICHAGE
OBLIGATOIRE**

DSDEN DE LA GIRONDE
Division du Pilotage et des Concours
30 COURS DE LUZE – BP 919
33060 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05.56.56.37.91

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR LES AIDES SPECIALISEES, LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES ET LA SCOLARISATION DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP (CAPA-SH)

SESSION 2017

BO spécial n°4 du 26 février 2004

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Etre instituteur ou professeur des écoles public.

Etre maître contractuel des établissements privés sous contrat rémunérés échelle instituteur ou professeur des écoles.

QUAND S'INSCRIRE ?

- Retrait des dossiers d'inscription à compter
- Clôture du registre d'inscription

CALENDRIER :

Du jeudi 3 novembre 2016
Le vendredi 2 décembre 2016

L'ATTENTION DES CANDIDATS EST SPECIALEMENT ATTIRÉE SUR LA NÉCESSITÉ
D'ÉVITER DE S'INSCRIRE DURANT LES DERNIERS JOURS.

- Date de retour des dossiers d'inscription

Le vendredi 2 décembre 2016 - 16H00

COMMENT VOUS INSCRIRE ET OÙ RETIRER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION ?

Par téléchargement sur le site Internet de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Dordogne, rubrique Personnels - examens et concours
(www.ac-bordeaux.fr/dsden24)

DATE DE DEPOT DU MEMOIRE :

Au plus tard le mardi 4 avril 2017 - 16H00

DATE DE DEBUT DES EPREUVES :

Le mardi 2 Mai 2017

Le mémoire, 30 pages maximum hors sommaire et annexes (10 annexes maximum), doit être adressé en 5 exemplaires auprès de la DSDEN ayant reçu l'inscription et 1 exemplaire au département ASH de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (E.S.P.E. AQUITAINE), 49 rue de l'Ecole normale, BP 219, 33021 Bordeaux CEDEX).

Pour la nature et le programme des épreuves, consulter le BO spécial n° 4 du 26 février 2004